



Crèche « Au Jardin des Lutins »
Servitude de la Drève, 5
7050 ERBISOEUL
Tél : 065/38.89.80
Fax : 065/38.89.88

PROJET D'ACCUEIL

NOM de l'enfant : _____

Prénom de l'enfant : _____

Date de naissance de l'enfant : _____

Date d'entrée de l'enfant dans le Milieu d'Accueil : _____



Table des matières

Lettre aux parents	3
A Principe général	4
B Le personnel	
1. Au sein des groupes d'enfants	
2. Les cuisines	
3. L'entretien	
4. La Direction et l'équipe PMS (Psycho-Médicosociale)	
C L'entrée de l'enfant à la crèche	
La période de familiarisation	5
D Le carnet de vie	
E Le passage dans la section supérieure	
F La prise et/ou diffusion d'images/photos	6
G Objet transitionnel nominatif	
H L'accueil du matin	
I Les repas	7
J La répartition des enfants par section	
1. <u>Les bébés</u> : de 2 à ± 12/14 mois	
1.1. L'évolution de l'enfant	8
1.2. L'alimentation de l'enfant	
1.2.1. L'allaitement et les biberons	
1.2.2. L'alimentation de l'enfant	
1.3. Le déroulement d'une journée type	
1.4. Le sommeil	9
2. <u>Les moyens</u> : de ± 12/14 mois à ± 22/24 mois	
2.1. L'évolution de l'enfant	
2.2. L'alimentation de l'enfant	
Le déroulement des repas	
2.3. Le déroulement d'une journée type	10
2.4. Le sommeil	
3. <u>Les grands</u> : de ± 22/24 mois jusqu'à l'entrée à l'école maternelle	
3.1. L'évolution de l'enfant	
3.2. L'alimentation de l'enfant	11
3.3. Le déroulement d'une journée type	
3.4. Le sommeil	
K Le jeu et les animations à la crèche	
1. Pour les trois groupes d'enfants (bébés – moyens – grands)	12
1.1. Les jeux libres	
1.2. Les jeux affectifs	
1.3. Promenades et activités d'extérieur	
1.4. La psychomotricité	13
1.5. L'éveil musical	
1.6. L'éveil à la littérature infantile	
1.7. Organisation d'événements spéciaux	14
2. Spécifique aux groupes des moyens et des grands	
2.1. La motricité globale	
2.2. La motricité fine et l'éveil artistique	
L Les retrouvailles	
M Une réflexion perpétuelle	15



Chers parents,

Le personnel du Milieu d'Accueil « Au Jardin des Lutins » a pour objectif de collaborer avec les parents pour accompagner leur enfant dans ses premières années de vie.

Le but est qu'il développe progressivement de l'autonomie, de la confiance en soi, etc. jusqu'à son entrée à l'école.

Notre projet pédagogique se base donc sur le respect des valeurs familiales et l'harmonie entre celles-ci et le Milieu d'Accueil de l'enfant.

Notre projet pédagogique est aussi basé sur la réponse aux besoins de l'enfant en fonction de l'observation de ceux-ci.

Il accorde une importance particulière aux parents auxquels nous ne pouvons-nous substituer et avec qui nous voulons travailler en partenariat.

Nous voulons créer à l'intérieur de notre Milieu d'Accueil un climat serein où il fait bon vivre. Un milieu ouvert où les parents et les enfants se sentent en confiance.

Nous vous proposons de découvrir les principaux fondements de notre pratique quotidienne afin de vous apporter un maximum de réponses à vos questions.

L'équipe complète.



A. PRINCIPE GENERAL



Notre Milieu d'Accueil s'adapte à chaque besoin de l'enfant, dans sa particularité et selon son âge, en établissant une relation de confiance

- Accompagner les enfants : leur assurer une sécurité physique et affective ;
- Prendre soin des enfants : répondre à leurs besoins de santé et de bien-être, soutenir l'expérimentation, etc. ;
- Permettre à chacun le « vivre ensemble » : leur faire découvrir les autres, eux-mêmes, le monde extérieur et leur apprendre à vivre en harmonie en collectivité tout en l'aidant à trouver sa place, etc.

B. LE PERSONNEL

Suivant les normes de l'ONE, le personnel du Milieu d'Accueil « Au Jardin des Lutins » se répartit comme suit :

1. Au sein des groupes d'enfants, les professionnels se relayent pour assurer journallement l'encadrement adapté des enfants dans chacune des sections.

La structure d'accueil privilégie une stabilité dans la relation entre l'enfant, les parents et le personnel. Cependant, il arrive que certaines contraintes organisationnelles ou structurelles nous obligent à modifier l'affectation d'un travailleur en fonction de besoins particuliers au sein d'un groupe (maladie, retour d'un agent, écartement en cas de grossesse, fin de contrat, ...).

2. Les cuisines : l'équipe se compose de personnes formées à la diététique de l'enfant et travaillant en conformité avec les normes de l'AFSCA.

3. L'entretien : l'équipe se compose de techniciennes de surface qui assurent le service de nettoyage du bâtiment et ses annexes.

4. La Direction et l'équipe PMS (Psycho-Médicosociale) : l'équipe se compose d'infirmière(s) et d'assistante(s) sociale(s) qui assurent l'encadrement complet du site, sous l'autorité de la Directrice générale du CPAS.

La crèche est constituée d'une **équipe stable** composée de personnes qualifiées, se revitalisant par le biais de réunions, formations, etc.

De plus, un **suivi médical** est effectué par la médecine du travail pour chaque membre du personnel.

C. L'ENTREE DE L'ENFANT A LA CRECHE

Un mois avant l'entrée officielle de votre enfant, il vous est demandé de fixer une rencontre, par contact téléphonique au 065/38.89.80, avec Madame Syndie COURTOIS - Directrice de la crèche, et ce afin de recevoir tous les documents officiels. Nous profitons de cette occasion pour convenir des dates pour la familiarisation de votre enfant, expliquer concrètement notre projet d'accueil et répondre aux interrogations éventuelles.

La période de familiarisation :

L'entrée en milieu d'accueil s'organise et ce, quel que soit l'âge de l'enfant et sa place dans la fratrie.

La familiarisation est un enchaînement de rencontres entre un enfant, sa famille et les professionnels prêts à les accueillir dans un environnement nouveau afin qu'il devienne familier aux uns et aux autres.

Les accueillantes vous attendent pour construire avec vous les premiers moments d'accueil afin de tisser des liens de confiance et de respect réciproque, ainsi que pour échanger les informations utiles au bien-être de votre enfant en tenant compte des besoins et du rythme de chacun.

D. LE CARNET DE VIE

Nous voulons que la crèche soit le lieu d'accueil de l'enfant ainsi qu'un lieu d'échanges entre le personnel et les parents et ce, en lien avec l'enfant accueilli.

Notre Milieu d'Accueil accorde une très grande importance au « **carnet de vie** »

Il accompagnera votre enfant durant son séjour à la crèche. Nous proposons aux parents de l'agrémenter de photos de personnes susceptibles de venir rechercher l'enfant à la crèche et d'y noter le rythme, les spécificités de l'enfant (repas, repos, comportement, attitude adéquate pour le calmer, ...) ainsi que tout changement d'adresse, de contact téléphonique ou de changement familial.

Les parents seront invités à noter l'heure de réveil et du premier biberon, l'humeur et l'état de santé de leur enfant ainsi que l'heure de retour. De notre côté, nous y indiquerons comment l'enfant a passé sa journée à savoir ce qu'il a mangé, bu, ses périodes d'éveil, ses joies, ses peines et ses multiples apprentissages.

Ce cahier est un outil permettant la communication par écrit, tout en gardant une communication quotidienne verbale et ce, entre les parents et les puéricultrices.

E. LE PASSAGE DANS LA SECTION SUPERIEURE

Le passage des enfants d'un groupe ou d'une section à l'autre sera envisagé par l'équipe d'encadrement, en accord avec les responsables et selon divers paramètres : le développement psychomoteur, l'âge, etc.

Par courrier postal, les parents prennent connaissance de la date de rencontre organisée pour présenter la nouvelle section dans laquelle évoluera l'enfant. La rencontre a pour but de montrer la nouvelle section, rencontrer les puéricultrices encadrantes et répondre à toutes les interrogations en partenariat avec les parents de par l'espace de dialogue proposé.

De leur côté, les puéricultrices expliqueront leur façon de travailler, le déroulement d'une journée type, etc.

La semaine juste avant le passage, afin que votre enfant garde le plus de repères possibles et selon les disponibilités, les puéricultrices vont dans le futur groupe avec les enfants d'origine concernés par le passage. Concrètement, cela se traduit par des moments d'échanges et de partages ponctuels et ce, au sein de sa nouvelle section.

Durant la semaine du passage, une puéricultrice du groupe d'origine accompagne les enfants dans leur nouvelle section. Cela permet à chaque enfant d'être rassuré en retrouvant leurs anciennes connaissances.

Ces périodes de rotation se produisent à raison de 5 fois par an :

- A la rentrée des vacances de détente
- A la rentrée des vacances de printemps
- A la rentrée des vacances d'été
- A la rentrée des vacances d'automne
- A la rentrée des vacances d'hiver

Toute situation entre les passages, peut-être réévaluée, en partenariat avec le parent, en faisant l'objet d'une analyse pluridisciplinaire approfondie afin de répondre au mieux aux besoins de l'enfant. Un passage peut donc avoir lieu en d'autres moments dans l'année

F. LA PRISE ET/OU DIFFUSION D'IMAGES/PHOTOS

Durant les activités, nous photographions les enfants afin de garder un souvenir des agréables moments passés dans chaque section.

Les photos sont utilisées pour créer des panneaux que nous exposons dans la crèche ou lors de moments de fêtes. De plus, nous vous donnons également la possibilité d'avoir les photos, individuelles voire collectives selon accord parental, réalisées au sein du milieu d'accueil de votre enfant, par le biais du carnet de vie.



G. OBJET TRANSITIONNEL nominatif

Lors de la familiarisation, nous proposons aux parents d'amener un doudou qui a l'odeur de la maison. A cet âge, l'enfant est très sensoriel.

Cet objet fera le lien entre son monde interne et la réalité externe. Il représente la présence dans l'absence, le lien dans la séparation et permet à l'enfant de garder le fil de son histoire personnelle.

Témoin de toutes ses émotions, le doudou ouvre la porte de l'imaginaire, de la rêverie et permet à l'enfant de faire dérouler ses pensées.

Cet objet-personnel et familier peut servir à sécuriser dans les situations difficiles (que le parent soit là ou non) et lui permet alors de s'aventurer.

Le doudou reste accessible tout au long de la journée de l'enfant.

Au-delà de cet objet de transition, les puéricultrices accompagnent l'enfant dans ses émotions. Les puéricultrices sont présentes au quotidien pour accompagner l'enfant de manière encadrée.

H. L'ACCUEIL DU MATIN

La puéricultrice aménage l'espace jeux avant l'arrivée des enfants pour leur permettre de réinvestir ce lieu, en fonction de leurs intérêts.

A l'arrivée dans le sas d'entrée, les parents sonnent dans la section de vie prévue pour l'accueil de l'enfant. Dans le bâtiment principal, chaque section dispose d'un sas d'accueil

où les effets personnels de l'enfant (liés à l'accueil en crèche) peuvent être déposés dans son petit casier personnel. L'enfant portera un vêtement adapté pour lui permettre d'être libre dans ses mouvements durant la journée.

Les enfants sont accueillis par une puéricultrice de son groupe.

A chaque séparation, les professionnels veilleront à respecter le rythme de chacun. Un petit rituel vient aider les uns et les autres à se quitter sereinement. L'enfant intègre la section par le passage des bras du parent aux bras de la puéricultrice ou à pied, par l'ouverture de la barrière de la section et ce, selon l'évolution de l'enfant. Il se présentera à pieds nus ou en pantoufles adaptées, selon votre préférence. Les puéricultrices useront de rituels de bienvenue afin que l'arrivée auprès des copains se fasse en douceur également.

I. LES REPAS



Les repas proposés à votre enfant seront présentés de manière à leur permettre une évolution dans la diversification des aliments ainsi que dans leur présentation.

Les menus sont élaborés en respect avec les normes diététiques préconisées par la cellule diététique O.N.E.

L'alimentation est réalisée à la crèche, nous pouvons donc répondre aux spécificités alimentaires liées aux intolérances, allergies ainsi qu'aux convictions religieuses. Elle est variée, équilibrée et adaptée à l'âge de l'enfant.

En cas d'intolérance ou d'allergie, un document médical sera exigé reprenant :

- Le régime à suivre
- La durée du régime

Sans celui-ci, l'enfant recevra le menu initialement prévu.



L'horaire du personnel est établi pour que l'équipe soit au complet au moment des repas.

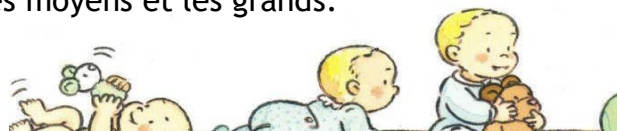
Le menu vous est communiqué par le biais du carnet de vie, à chaque changement de saison. Lors de chaque repas diversifié, les enfants boivent de l'eau au gobelet.

Le C.P.A.S. décline toute responsabilité en rapport aux denrées alimentaires sortant du Milieu d'Accueil.

J. LA REPARTITION DES ENFANTS PAR SECTION

Pour le bien être de chaque enfant, le Milieu d'Accueil « Au Jardin des Lutins » se divise en 3 groupes bien distincts à savoir les bébés, les moyens et les grands.

1- Les bébés : de 0 à ±12/14 mois



- En salle 1, appelée « Les Chenilles », on accueille les enfants de 0 à 8/9 mois
- En salle 2, appelée « Les Coccinelles », on accueille les enfants de 8/9 mois à 12/14 mois.

1.1- L'évolution de l'enfant

Un visage épanoui et des yeux brillants montrent qu'un bébé est réceptif. Chaque nourrisson réagit différemment à son environnement et aux stimuli extérieurs (besoin de

sommeil, pleur, apaisement, faim, etc.). Les échanges communicationnels débutent ainsi que l'affirmation de sa personnalité.



1.2- L'alimentation de l'enfant

1.2.1. L'allaitement et les biberons :

Nous demandons que le premier repas matinal composé de lait (maternel/biberon), soit donné à la maison, quelle que soit l'heure d'arrivée de l'enfant.

En effet, il nous paraît important que l'enfant puisse avoir un moment privilégié avec ses parents avant d'intégrer son groupe d'accueil. L'accent est mis sur la qualité de l'accueil du matin de chaque enfant.

Lorsque votre enfant est encore nourri au lait maternel, nous vous invitons à nous déposer votre lait dans des conditionnements individuels appropriés (notifiant le Nom, Prénom de l'enfant ainsi que la date), placés dans un sac isotherme (les conditionnements peuvent arriver frais ou déjà congelés).

Une salle peut être mise à votre disposition pour vous permettre de nourrir votre enfant ou si vous désirez, extraire votre lait mécaniquement.

1.2.2 L'alimentation de l'enfant :

Lorsque votre enfant commence à manger des panades de fruits / de légumes, nous vous conseillons d'en discuter avec les puéricultrices afin qu'une continuité s'installe.

La diversification alimentaire commence dès votre accord et en lien avec les recommandations ONE. Le menu est adapté à l'âge de l'enfant.

Les panades de base de fruits et de légumes sont proposées à votre enfant durant une semaine pour ensuite recevoir les panades de fruits et de légumes spécifiées dans le menu. On laisse le temps à l'enfant de découvrir progressivement chaque aliment.

Selon le rythme de l'enfant et dans un souci de continuité, on ajustera la position à adopter lors des repas (biberon et panade), pour ensuite adopter la position dans les bras d'une puéricultrice, dans le but de favoriser un moment privilégié.

La transition d'un repas mixé lisse vers un repas écrasé pourra être proposée vers ses 8 mois d'âge.

1.3- Le déroulement d'une journée type

Dans le groupe des bébés, les puéricultrices suivent et s'adaptent au rythme de chaque enfant. La journée est ponctuée de divers moments comme les siestes, les repas, les jeux, les changes et les moments câlins/échanges.

L'enfant a besoin de se sentir entouré. Il est important que celui-ci sente la considération de l'adulte à son égard. Pour cela, nous essayons d'adopter une méthodologie mettant l'accent sur des moments clés au cours desquels l'enfant a l'adulte pour lui et rien qu'à lui. Cette relation établie permettra de dégager un sentiment de sécurité qui lui permettra de s'épanouir en toute quiétude. Ces moments privilégiés sont l'accueil, les changes, les repas, la mise au lit et la mise en place d'animations adaptées à l'âge et aux besoins de chaque enfant. Ces moments privilégiés montrent également que l'enfant ne subit pas mais est acteur de sa vie en crèche.

1.4- Le sommeil



Chaque puéricultrice tient compte de beaucoup d'éléments pour permettre de suivre le rythme propre de chaque enfant, comme...

- des signes de fatigue de l'enfant
- du vécu émotionnel de l'enfant par rapport à sa vie à la crèche
- du temps de sieste passé à la maison
- des éléments qui peuvent influencer les périodes de sommeil (maladie, vaccin, etc.)
- du groupe d'enfants présents en respectant au mieux leurs besoins propres



Initialement, le bébé dort sous surveillance directe, dans un lit cage installé dans la salle de jeux. Le but est de lui permettre de se familiariser avec le lieu qui l'entoure.

Par la suite, un dortoir est à disposition, sous contrôle visuel régulier par deux fenêtres vitrées, par le passage régulier de l'adulte et par un baby phone.

Le rythme du sommeil de chaque enfant est respecté. Il est nécessaire pour sa croissance ainsi que pour la maturation de son système nerveux.

Dormir est une activité aussi importante que manger et respirer.

En journée : une limite de cinq heures maximums, à partir du dernier repas, est en revanche respectée.

2- Les moyens : de +12/14 mois à +22/24 mois

La salle 3 est appelée « Les Libellules » et la salle 4 est appelée « Les Abeilles ».

2.1- L'évolution de l'enfant



L'enfant se met debout, fait ses premiers pas et découvre la notion de territoire. Des espaces d'exploration motrice permettent à l'enfant d'expérimenter suivant ses compétences et ses besoins du moment. C'est la période où il s'affirme et utilise le « non », où il apprend le partage, le jeu collectif, etc.

2.2- L'alimentation de l'enfant



Lorsque les enfants arrivent chez les moyens, les repas se donnent au départ dans les bras d'une puéricultrice. Par après, ils apprennent à manger ensemble, autour d'une table adaptée à leur âge, aidés par leurs puéricultrices assises à leurs côtés.

Cet apprentissage évolue au fil des mois en amenant l'enfant à utiliser seul sa cuillère. Suivant l'aptitude de l'enfant, un repas en petits morceaux sera proposé.

Le déroulement des repas :

- **Jusqu'à maximum 8h :**
Un complément « petit déjeuner varié » est proposé.
- **Jusqu'à 12h30 :**
 - Un potage « légumes » est proposé.
 - **Dîner complet.**
- **Jusqu'à 16h30 :** goûter varié toujours accompagné d'un fruit, présenté sous différentes formes, en fonction de l'aptitude de l'enfant.

En cas d'arrivée tardive, il est important de prévenir le site pour la bonne organisation du repas.

2.3- Le déroulement d'une journée type

Chaque moment de la journée est rythmé par des rituels permettant à chaque enfant d'avoir les repères nécessaires pour leur bien-être.

Durant la journée, l'hygiène corporelle est prise en charge quotidiennement (lavage des mains, lavage des cavités nasales, nettoyage du siège, et autres mesures spécifiques) et une voir plusieurs sont prévues selon le rythme de chaque enfant.

Dès l'ouverture de la crèche, les jeux libres sont mis à disposition et un complément « petit déjeuner » est proposé à l'enfant qui le désire.

Au cours de la matinée ainsi qu'en après-midi, quelques animations complémentaires sont mises en place comme de la psychomotricité, de l'éveil musical, le conte d'histoires ou comptines, le puzzle, la pâte à modeler, l'activité culinaire ou le coloriage, ...

Sur le temps de midi, le repas est proposé, suivi de la sieste selon le rythme de chaque enfant.

En après-midi, le goûter est proposé dans le SAS d'entrée du groupe des moyens.

2.4- Le sommeil



La sieste se déroule toujours selon le rythme de chaque enfant.

Les moyens dorment dans un dortoir mis à disposition et composé de lits cages, sous surveillance visuelle de l'espace dortoir par deux fenêtres vitrées par le passage régulier de l'adulte ainsi que par un baby phone.

3- Les grands : de +22/24 mois jusqu'à l'entrée à l'école maternelle

La salle 5 est appelée « Les Papillons » et la salle 6 est appelée « Les Lucioles ».

3.1- L'évolution de l'enfant

L'enfant joue par imitation en essayant de reproduire le monde qui l'entoure (poupées, petites voitures, cubes, etc.). Son imagination se développe. L'enfant a besoin d'exercer ses compétences dans un cadre plus défini et plus structuré.

C'est un temps où l'expression individuelle peut être favorisée de par la créativité artistique de chacun.

Dans cette étape de maturation et de nouvelle compétence de l'enfant, nous essayons d'envisager notre accompagnement comme un soutien et une reconnaissance de son propre rythme de par toutes ses découvertes et diverses acquisitions.

3.2- L'alimentation de l'enfant

Les enfants mangent au sein du réfectoire, à plusieurs autour d'une table adaptée à leur âge. Pour les plus petits d'entre eux, ils sont aidés par leurs puéricultrices assises à leurs côtés.

Cet apprentissage évolue bien entendu au fil des mois en amenant l'enfant à utiliser seul sa cuillère.



Sur le temps de midi, un décalage dans le service est mis en place pour que chaque section d'enfants puisse avoir son propre moment repas.
Lors du goûter, les enfants des deux sections mangent ensemble.
Pour accéder au réfectoire, nous proposons à chaque enfant d'enfiler une paire de chaussettes antidérapantes.

Cependant, le déroulement des repas se réalise de la même manière que dans le groupe des moyens

3.3- Le déroulement d'une journée type

Comme dans le groupe des moyens, chaque moment de la journée est rythmé par des rituels permettant à chaque enfant d'avoir les repères nécessaires pour leur bien-être. Durant la journée, l'hygiène corporelle est prise en charge (lavage des mains, lavage des cavités nasales, nettoyage du siège, et autres mesures spécifiques) selon le rythme de chaque enfant.

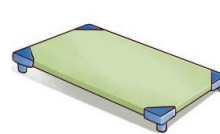
Dès l'ouverture de la crèche, les jeux libres sont mis à disposition et un complément « petit déjeuner » est proposé à l'enfant qui le désire.

Au cours de la matinée, quelques animations complémentaires sont mises en place comme de la psychomotricité, de l'éveil musical, le conte d'histoires ou comptines, le puzzle, la pâte à modeler, l'activité culinaire ou le coloriage, ... permettant à l'enfant de développer ses divers sens : moteur, sensoriel, cognitif, social et affectif.

Sur le temps de midi, un repas est proposé et il est suivi d'une sieste.

En après-midi, un goûter est offert et l'enfant est invité à s'habiller de chaussettes antidérapantes pour se déplacer jusqu'au réfectoire. Ensuite, l'enfant dispose de jeux libres jusqu'à sa fin de journée à la crèche.

3.4- Le sommeil



Un moment de sieste est organisé pour les enfants, juste après le repas de midi (vers environ 12h30) et ce, jusqu'à environ 15h pour les plus grands dormeurs.

La sieste se déroule dans le dortoir annexé et sous surveillance directe des puéricultrices. Les enfants sont installés sur des lits « couchettes », adaptés à l'âge des enfants.

La sieste est proposée à chaque enfant selon ses besoins. Afin de respecter le rythme de l'enfant, si celui-ci n'en a pas le besoin, une puéricultrice se retire du dortoir pour lui permettre de jouer calmement dans la salle de jeux (livres, dessins, etc.) et sachant que le temps de sieste peut être décalé.

K. LE JEU ET LES ANIMATIONS A LA CRECHE

Il est prôné la liberté de mouvements dès le plus jeune âge

Les bébés sont posés sur des matelas ou des tapis suffisamment fermes, entourés de jouets appropriés, disposés autour d'eux. Nous préconisons la position sur le dos, laissant aussi plus de liberté de mouvements pour leur développement.

Nous ne plaçons pas l'enfant dans une position qu'il n'a pas acquise par lui-même. Cela lui permet de « tester » seul ses nouvelles compétences, d'intégrer une sécurité et une confiance en lui.

Le jeu et toutes les activités d'observation, de manipulation et d'expérimentation qui s'y rapportent sont fondamentaux dans la vie des enfants.

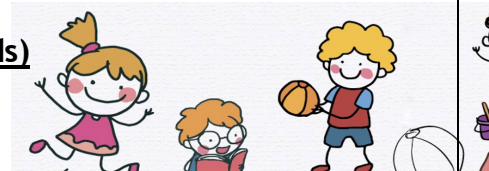


Les **puéricultrices**, grâce à leur observation, vont pouvoir adapter le jeu au potentiel de l'enfant et répondre à ses besoins afin d'obtenir une stimulation adéquate. Les puéricultrices parlent à l'enfant, lui expliquent ce qu'elles font, ce que font les autres, et décrivent l'environnement. Les puéricultrices proposent mais n'imposent pas. L'enfant a le libre choix des animations.

Voici un descriptif non exhaustif des activités réalisées au sein de notre établissement :

1- Pour les trois groupes d'enfants (bébés - moyens - grands)

1.1. Les jeux libres :



Ce sont les jeux mis en permanence à la disposition des enfants dans la pièce de vie. Ils sont régulièrement changés afin de varier les centres d'intérêts des enfants. L'enfant choisit l'activité qu'il aime servant à son développement propre.

Ils permettent à l'enfant :

- De choisir ses jeux et ses amis, selon son rythme et son intérêt ;
- D'apprendre lui-même à solutionner les petits conflits ;
- De développer sa socialisation et son autonomie ;
- De respecter le territoire, les jeux de l'autre.

1.2. Les jeux affectifs :

Ce sont les poupées, nounours, coin « doudous », ...

Ils permettent à l'enfant :

- D'exprimer son affectivité ;
- De se projeter, de reproduire des situations agréables ou désagréables ;
- D'imiter ses parents, la puéricultrice, d'imaginer « être », ...



Une grande importance est donnée au « doudou » qui facilite la transition entre le domicile et le milieu d'accueil. Il sert à rassurer, calmer, câliner l'enfant lors de moments plus difficiles.

Les puéricultrices sont présentes pour répondre aux besoins de l'enfant, lui permettant d'avoir une sécurité affective.

1.3. Promenades et activités d'extérieur :



Un espace extérieur est accessible par une porte-fenêtre dans chaque salle d'enfants, donnant accès à une terrasse, suivie d'un espace vert.

Dès que cela est possible, les enfants profitent des jeux de plein air mis à leur disposition, sous la surveillance de leurs puéricultrices.

Ceux-ci pourront également partir en promenade, à pied ou en poussette, aux alentours du Milieu d'Accueil.

1.4. La psychomotricité :



La psychomotricité vise au développement harmonieux de l'enfant et favorise son épanouissement personnel.

Des animations de psychomotricité sont organisées dans notre établissement par les puéricultrices, selon les possibilités du service.

Le but : - Maîtriser les grands mouvements fondamentaux de déplacement (courir, grimper, glisser, sauter, ...).
- Adapter ses mouvements à une action en fonction de sa morphologie, des buts poursuivis, des caractéristiques.
- Exprimer des émotions à l'aide de son corps.

Ces activités permettront aux enfants d'éveiller leurs sens ainsi que de développer une certaine autonomie, le tout sur base de jeux en respectant l'envie de l'enfant d'intégrer l'activité ou pas.

1.5. L'éveil musical :



Selon les possibilités du service, une animatrice externe présente des activités d'éveil musical. Celle-ci vient faire découvrir aux enfants des nouvelles sonorités, des nouveaux rythmes, des nouvelles chansons et elle permet aux enfants de se familiariser avec divers instruments.

Durant ces séances, l'enfant développe ses capacités d'attention et de concentration.

1.6. L'éveil à la littérature infantile :



Il s'agit des livres, contes, poèmes lus en grand groupe ou en sous-groupe. Cela permet à l'enfant de :

- Prendre goût aux livres, aux mots, à la lecture ;
- Développer son attention visuelle, auditive ainsi que sa compréhension ;
- S'identifier aux personnages et de s'exprimer.

Selon le groupe dans lequel l'enfant se trouve, les puéricultrices font la lecture à un, voire plusieurs enfants en même temps. Ceux-ci peuvent s'installer sur les tapis/sol ou dans le coin « doudous », selon ses besoins.

De plus, nous proposons des animations organisées par un service externe, au sein de chaque section, selon les possibilités du service.

1.7. Organisation d'évènements spéciaux :

Des animations plus spécifiques s'organisent lors des périodes de Carnaval, Pâques, Fête des Parents, Halloween, Saint-Nicolas, Noël, l'anniversaire des enfants, etc.



Pour la fête de la Saint-Nicolas, votre enfant reçoit un petit cadeau auprès des puéricultrices de son groupe d'accueil.

Pour la **fête des crèches**, nous vous invitons en toute simplicité autour d'un verre. Cela permet à chaque parent, de faire connaissance avec les autres parents ainsi qu'avec tous les enfants accueillis. Lors de cette rencontre, des animations sont proposées à tous les enfants présents.

2- Spécifique aux groupes des moyens et des grands

2.1. La motricité globale :

Les activités de motricité globale proposées ont pour but de permettre à l'enfant de découvrir et d'exprimer par lui-même et à son rythme, le monde qui l'entoure.

Ces animations sont nécessaires afin d'affirmer la marche, d'assurer l'équilibre et d'accroître les capacités motrices de l'enfant.

Une salle dédiée à la motricité a été agencée ; les enfants y auront à leur disposition du gros matériel de motricité : tapis, parcours, toboggan, gros ballon, ...

Ils pourront découvrir les différentes possibilités que leur offre leur corps tout en développant la confiance en leurs potentialités. Pour cela, les puéricultrices travaillent par petits groupes, ce qui permet d'obtenir une plus grande attention de la part des enfants.

2.2. La motricité fine et l'éveil artistique :

La motricité fine permet d'améliorer la coordination des mouvements, d'affiner les gestes pour rendre les mouvements plus fins, plus précis et de mieux connaître l'utilisation des outils en découvrant les différents matériaux et textures.

Selon l'âge de l'enfant et selon le développement propre à chacun, ces améliorations et découvertes sont atteintes grâce aux activités de manipulation, de construction, de modelage, de déchirage, de collage.

Les activités de motricité fine sont organisées par petits groupes d'enfants : séances de peintures (à l'éponge, au doigt, à la main, ...), de coloriages, de « bricolages » divers souvent sur base de thèmes du moment : Carnaval, Pâques, les saisons, Saint-Nicolas, etc. Les réalisations des enfants sont exposées dans la crèche et servent de décoration lors d'événements plus particuliers (Saint-Nicolas, Noël, Halloween, ...).

Les cadeaux offerts aux parents lors de fêtes (fête des parents, Noël, ...) sont réalisés par les enfants : cadres, pots de fleur, ... Tout sera mis en œuvre pour développer la créativité de l'enfant en respectant un maximum son œuvre personnelle.

Des activités culinaires peuvent aussi être proposées, elles permettent également le développement de la dextérité de l'enfant.

Toutes ces activités sont proposées aux enfants mais ne sont jamais imposées.

L. LES RETROUVAILLES

Ce moment est important pour chacun et c'est la raison pour laquelle nous demandons d'être là au plus tard 10 minutes avant la fermeture de la crèche.

En cours de journée, s'il y a un changement d'organisation parentale (heure retardée, autre personne venant rechercher l'enfant, etc.), nous demandons de nous prévenir par téléphone, directement dans le groupe, afin que l'attente se passe dans la sérénité, tant pour l'enfant que pour les puéricultrices qui l'encadrent.

Les puéricultrices transmettront par écrit de manière complète toutes les informations concernant le déroulement de la journée de l'enfant.

Un bref compte-rendu oral se fera avec réponse aux questions des parents concernant l'enfant et son environnement propre. Cette organisation permet aux puéricultrices d'être présentes avec les enfants en salle de jeux.

M. UNE REFLEXION PERPETUELLE

L'équipe complète du Milieu d'Accueil « Au Jardin des Lutins » est en perpétuelle réflexion dans son travail et notamment grâce :

- Aux Autorités du Centre qui favorisent la formation du personnel et mettent tout en œuvre, par des mesures légales, institutionnelles et organisationnelles, pour favoriser le bien être de l'enfant, des parents et du personnel ;
- À l'enfant qui, par sa présence et sa personnalité, est le moteur de notre réflexion ;
- Aux parents qui adhèrent à notre projet pédagogique et y participent activement par leur relation avec leur enfant et le personnel. Ils n'hésitent pas à interpeller le personnel, la Directrice ou les Autorités du Centre sur les sujets qui les préoccupent ;
- Au personnel qui met en pratique le projet pédagogique. Il participe activement aux réunions et aux formations organisées. Il met toute sa compétence au service de l'enfant, de ses parents et à notre institution ;
- À l'assistante sociale qui participe aux réunions organisées et qui anime également des réunions avec les parents (au minimum une fois par an) ;
- À la Directrice qui organise la gestion journalière de la structure d'Accueil. Elle anime les réunions d'équipe. Elle est le moteur de la réflexion pédagogique. Elle est à l'écoute des parents, des enfants et du personnel. Elle est le relais permanent entre ces derniers et les Autorités du Centre ;
- À l'O.N.E. qui est aussi un organe-ressource d'accompagnement et d'évaluation des conditions d'accueil pour les professionnels et les parents ;

L'ensemble du travail a été approuvé par le Conseil de l'Action Sociale à la séance du 12 décembre 2024

***Ce document a été réalisé par l'ensemble de l'équipe
de la crèche «Au jardin des lutins».***